

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2026, dans les académies de NANTES et POITIERS.

Le président de La Rochelle Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 7 mai 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES et POITIERS, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2026, dans les académies de NANTES et POITIERS :

Madame MAINTÉROT Solène, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Nantes Université.

Monsieur TICHANÉ Hervé, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, vice-président, La Rochelle Université.

Monsieur GRILLOT Hubert, ingénieur de recherche, expert, Hôpital Lariboisière, Paris.

Madame GUIBERT Virginie, ingénieure d'étude hors classe, Université de Poitiers.

Madame GUILLON Marie, ingénieure d'études de classe normale, Angers Université.

Monsieur BOISTAY Nicolas, directeur général des services, suppléant, La Rochelle Université.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à La Rochelle, le 7 mai 2026

Le Président



Gérard BLANCHARD